

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 35

**Artikel:** Reyvassures d'aultres tams  
**Autor:** K.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182871>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.  
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Reyassures d'autres tams.**

Quy doncques fust moult esbahy ! Ce fust l'ilectre saigneur de Lucay, vicomte comme on sayt, mais ne sait d'où — cognu en tams mogdernes comme appoingté à Satan, mal vu en l'Eglise, ayant nom Rochefort, ce qui est hérétique et mal sonnant auprès de ses supérieurs en Ecclésiasticque.

Or voicy, estant inctroduré, nul ne sait comme, en taverne, pour y humer piot (1), dont avait grande cuisance, trouva ung soudard, et recogneut iel tôt, et dict : ceci est Bazaine. Lequel Bazaine était, ou devoist être en prison de l'Isle Saincte-Marguerite que tant avons en révérence.

Adonc, le dict Rochefort accosta l'ancien mareschal de France et l'accoincta en les paroles ci-près :

— Comme doncques et par quelles meschièveries, ou robrièveries de Satan avez pu yssir (2) du lieu benoîtement saintc où vos concitoyens vous avoient déposé comme *ex-voto* ?

A ce, Bazaine répondit :

— Vous ne connoissez pas finasseries que sommes accountumés, ayant vécu auprès d'empereur — que Dieu gard', ainsi que son âme. — Ne connoissez pas le mystayre du cordeil planté par vassal sur ordonnance prévotale, après que le condamné a passé le chef levé devant gardes et porte-hallebardes. Avez pas compris que la corde à noeud était ung jeu, tandis que gardes étaient des aides et soutiens ?

Rochefort. — Je le compreins ; ains, était vostre épouse idoyne (3) à naviguer ung naviot jusque à Saincte-Marguerite ?

— Elle avait son neveu.

Rochefort. — Du reste, avez amplement, joliment, joyieusement, et mirifiquement parlé de vostre evasion.

Bazaine. — Et pour maintenant, quelle chance me prédictez-vous ?

Rochefort. — Pour lors, avez grand'chance au milieu de la cour de l'empereur des Allemaignes, mais point dans le pays de France, où le menu fretin, soit bourgeois, et même preud'hommes, vous tient pour bon à pendre, et le noble de même, lesquels ont tous deux raisons.

Bazaine. — En la sorte que du pays de France, le mieux est pour moi d'yssir, ou du moins de ne point y entrer.

(1) Vin. — (2) Sortir. — (3) Capable.

*Rochefort.* — Je le crois.

*Bazaine.* — Que faire ?

*Rochefort.* — Ah ça ! dites donc, M. Bazaine, si nous quittions ce jargon suranné pour prendre le langage de notre siècle. Voyons, nous sommes deux évadés des prisons françaises, nous n'avons pas guère de fonds (moi, du moins), il s'agit d'en trouver. (*D'un ton tragique*)

Ennemis dans le bonheur, nous pouvons nous unir dans l'adversité !!!

*Bazaine.* — Avant tout, il s'agit de rétablir l'ordre en France.

*Rochefort.* — Vous oubliez qu'il y a déjà un ordre, qui s'est intitulé *moral* parce que tout le monde l'appelait autrement.

*Bazaine.* — Enfin ! nous avons les mêmes idées ! Vous trouvez donc que Mac-Mahon.....

*Rochefort.* — A eu tort de ne pas proclamer la république.

*Bazaine* (d'un air inquiet). — Pardon, pardon, et l'esprire !

*Rochefort.* — *L'empire !* Tenez, Monsieur (je ne puis encore vous dire maréchal, mais j'espäre que cela viendra), abandonnons cette discussion et associons-nous. Il y aurait quelque chose à faire ; on lancerait des prospectus. Tenez, voyez :

BAZAIN, ROCHEFORT ET COMP.

Agence française d'évasion de détenus politiques et autres.

(Prix modérés.)

« Messieurs les condamnés sont amicalement invités à faire leurs demandes le plus tôt possible, » afin de jouir de facilités qu'il serait difficile de trouver plus tard. »

*Bazaine.* — Ça, c'est très joli ; mais vous oubliez que si nous faisons des affaires, c'est pour faire des profits, et que, généralement, les citoyens détenus ne sont pas garnis de pièces de cent sous.

*Rochefort.* — Admirablement raisonné, maréchal (je vous restitue votre titre). Si nous fondions une société pour la *Régénération de la France*, au nom de *Bazaine, Rochefort et Comp.* ?

*Bazaine.* — Croyez-vous que ça prendrait ?

*Rochefort.* — Heu ! heu ! heu !

*Bazaine.* — Enfin, voyons, la main sur la conscience ?

*Rochefort.* — Farceur, va !

*Bazaine.* — Ecoutez : Vous n'êtes plus au courant de la situation. La France veut sa prospérité. Or, la prospérité ne se trouve que dans la paix, et vous savez, l'empire, c'est la paix.

*Rochefort.* — Oui, la paix avec le fruit sec de Woolwich.

*Bazaine.* — Fruit sec ! Fruit sec ! Fruit sec vous-même, Monsieur. Fruit sec de Nouka-Hiva, où vous n'avez pas même pu rester. Du reste, je vous avise que je ne puis m'engager à rien pour la France ; je suis maintenant en mesure de chercher mieux que cela.

Un garçon du café présente une dépêche adressée à Bazaine par son ami de Kummer. Bazaine la présente d'un air ironique à Rochefort, et lit :

Francfort a/M., 18 août 1874.

A Monsieur le feld-maréchal von Bazaine,

Venez pour remplir place gouverneur à Metz. Nomination de l'empereur Guillaume. Enthousiasme immense et grade de feld-maréchal.

*Rochefort.* — Veinard ! et Monsieur le feld-maréchal pense partir bientôt ?

*Bazaine* (avec une raideur toute prussienne). — Immédiatement, MON nouvel empereur m'ordonne de faire un voyage à petites journées, afin d'examiner l'état des esprits dans nos nouvelles provinces d'Alsace et Lorraine. K.

#### La poule aux œufs d'or.

##### III

Qu'est-ce que le progrès ? Le progrès existe-t-il réellement ? Comment se manifeste-t-il ?

Au siècle dernier, les routes étaient peu sûres, les bois remplis de brigands. On ne pouvait aller de Lausanne à Berne sans laisser son escarcelle entre les mains de quelques honnêtes paysans, qui, chaque soir, venaient attendre : expression infinitiment plus poétique et moins brutale que notre mot de voler. Il est vrai que ce métier présentait quelques inconvénients. De temps en temps, LL. EE. de Berne, nos souverains seigneurs, happaient ces amateurs de clair de lune. Ils se rendaient tranquillement à l'échafaud, où, suivant la gravité du cas, le bourreau les rouait, les pendait, sans préjudice de la question ordinaire ou extraordinaire qu'ils avaient subie auparavant.

Aujourd'hui, les mêmes guet-apens se reproduisent, non sur la route de Lausanne à Berne, il faut le dire, mais en des lieux plus écartés ; et les coupables, loin d'être remis à l'exécuteur des hautes œuvres, font une fortune rapide, et conquièrent les plus hautes positions dans l'Etat ou dans l'Eglise. Ils deviennent députés, magistrats, colonels, membres des conseils paroissiaux, etc., etc. Où est le progrès ?

Vous êtes fatigué par une longue course dans les montagnes ; vous soupirez après un repas bien gagné.

Tout à coup, au détour du sentier, un édifice,

masqué jusque-là par une forêt de sapins, se dresse devant vous dans toute sa majesté. Vous voyez apparaître aussi le prêtre de ce temple auguste ; il est vêtu d'un frac noir, d'une cravate blanche ; sa bouche, qu'il entr'ouvre gracieusement pour vous accueillir, est ornée de trente-deux dents, bien blanches, bien pointues ; il attend. Malheur à toi, voyageur insensé ; évite cette fabrique de beefsteaks alpestres, à moins que tu ne sois surchargé d'un excès de numéraire.

Le problème d'Harpagon et de son intendant, faire bonne chère avec peu d'argent, n'a pas encore été résolu. En revanche, le problème contraire, faire mauvaise chère avec beaucoup d'argent, a reçu de nombreuses solutions. Je comprends volontiers qu'un dîner excellent me coûte cher ; mais qu'il me faille payer comme chez Véry un morceau de bœuf en caoutchouc et des pommes de terre à la chandelle, je m'indigne. A quoi bon ? je suis pincé et volé mieux que dans un bois.

Il me souvient toujours d'un certain plat de carottes qui me fut servi. (Ce légume était bien choisi.) Je n'ai jamais pu décider si c'étaient des mouches aux carottes ou des carottes aux mouches, tant il y avait de ces malheureux insectes bouillis avec le reste.

Un beau jour, une caravane de neuf personnes s'en va dîner dans un hôtel fort connu de notre canton de Vaud si beau. Elle était recommandée par un ami ; j'appris bientôt à mes dépens que les propriétaires d'hôtels n'ont pas de vrais amis. Bref, nous tombâmes tous dans le piège, l'ami comme les autres. Le repas fut très gai, mais très maigre ; le pain nous était ménagé avec la parcimonie la plus sordide. Nous avions beau en demander, en redemander encore ; on nous apportait des mouillettes de la longueur et de l'épaisseur du doigt, comme pour des œufs à la coque. En revanche, la carte était longue et épaisse ; dix francs par tête, quarante-cinq francs en tout. Neuf francs de fromage, et le reste à l'avenant.

Certes, si j'eusse été seul, j'aurais porté trois francs chez M. le juge de paix, en le priant d'en donner avis à M. l'hôtelier. Mais, par considération pour notre ami, je payai et les autres en firent autant.

Du reste, il n'est pas sans inconvenient de dénoncer ces procédés inouïs. L'hôtelier est plus ou moins au fait de la vie privée de ceux qu'il héberge. Il n'y a pas si longtemps qu'un touriste publia un article flétrissant les prétentions exorbitantes de certain hôtelier. Celui-ci répondit avec beaucoup d'esprit, à mon avis, que le touriste avait omis un point important et qui devait entrer en ligne de compte. Le susdit voyageur était arrivé à l'hôtel avec une culotte entièrement déchirée et la fille de chambre avait passé toute la nuit à ce pénible raccommodage.

Quoi qu'il en soit, depuis longtemps on plume la poule, mais ce n'est pas sans la faire crier. Déjà le nombre des voyageurs diminue, ils se dirigent vers des contrées moins arabes. Avis à qui de droit, il